



Ce document analyse l'évolution et les enjeux du régime de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, soulignant ses transformations récentes et leurs impacts sur les cotisants et retraités.

Historique et contexte

- Créé en 1947 pour couvrir les cadres, puis étendu aux non-cadres en 1961, il repose sur un système par points.
- Initialement, la retraite par répartition à prestations définies a été instaurée en 1945, avec une forte dimension sociale et solidaire.
- La création de l'AGIRC a permis la généralisation du régime complémentaire pour les cadres, en complément du régime de base.

Évolutions et réformes

- Depuis 1972, la retraite complémentaire est obligatoire pour tous les salariés privés.
- Les réformes Balladur (1993) ont introduit des mesures régressives : allongement de la durée de cotisation, indexation sur l'inflation, fiscalisation.
- En 2017, un accord a instauré un régime unique, avec une gestion paritaire visant à équilibrer ressources et dépenses, en privilégiant la stabilité financière.

Fonctionnement et gestion

- Le système fonctionne par points : cotisations transformées en points d'achat, puis en points de service lors de la liquidation.
- La valeur d'achat du point (20,19 € en 2026) et la valeur de service (1,44 € en 2026) déterminent la pension.
- La valeur du point de service évolue chaque année, mais tend à diminuer, réduisant le taux de rendement.

Baisse du rendement et impact

- Depuis 2010, le rendement a chuté de 40 %, entraînant une baisse du nombre de points acquis, notamment pour les salariés au SMIC.
- La baisse du rendement contractuel réduit le taux de remplacement, affectant le montant des retraites.
- La progression des cotisations n'a pas compensé la baisse du rendement, ce qui fragilise le pouvoir d'achat des retraités.

Investissements et réserves

- AGIRC-ARRCO gère un portefeuille financier de plus de 100 milliards d'euros, principalement en obligations et actions.
- La caisse investit aussi dans l'immobilier, notamment 30 212 logements, et vise à augmenter la part en actions à 50 %.
- Elle investit dans des secteurs variés, y compris l'industrie d'armement, ce qui soulève des questions éthiques.

Conséquences sociales et politiques

- Les retraités n'ont pas bénéficié d'augmentations en 2025, malgré la baisse du pouvoir d'achat.
- Les accords récents ont prévu des indexations faibles ou négatives, aggravant la dégradation du niveau de vie.
- La gestion financière privilégie la stabilité à long terme, au détriment des droits des cotisants et retraités.

Conclusion

- Le régime AGIRC-ARRCO devient un outil financier, avec une gestion orientée vers la rentabilité, au détriment de la solidarité et du pouvoir d'achat.